

Pourquoi une tarification saisonnière de l'eau?

Les fortes températures et faibles précipitations observées sur notre territoire en 2022 et 2023 préfigurent le climat plus aride que connaîtra la Métropole de Toulouse dans le futur. Dans ce contexte, l'eau n'est pas une ressource infinie; elle se raréfie.

Pour s'adapter au changement climatique, Toulouse Métropole souhaite réduire les quantités d'eau prélevée dans la Garonne et les autres cours d'eau du territoire en cohérence avec l'ambition du plan eau national (-10 % d'ici 2030).

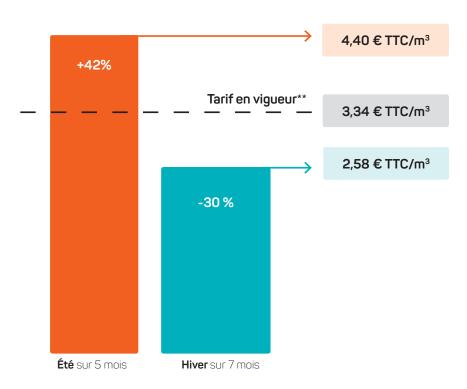
La tarification saisonnière est un des leviers mis en place par la Métropole à compter du 1^{er} juin 2024. Elle vise ainsi à réduire collectivement, usagers particuliers et professionnels, notre consommation de l'eau au quotidien, et plus particulièrement en été lorsque la ressource en Garonne se fait plus rare.

-30 %*

7 mois de l'année, de novembre à mai, période où la ressource est disponible: baisse du tarif 2024 en vigueur, soit 2,58 € TTC/m³.

+42%*

Les 5 autres mois de l'année, de juin à octobre, période où la ressource est plus rare: augmentation du tarif 2024 en vigueur, soit 4,40 € TTC/m³.



Ce qu'il faut retenir

La tarification saisonnière de l'eau ne pénalisera donc pas les ménages ayant une consommation stable sur l'année, les mois majorés étant compensés par sept mois de baisse du prix actuel de l'eau.



^{*}La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics.

^{**} Tarif en vigueur au 1/01/24 : 3,34 € TTC/m³, sur la base de 120 m³ consommés par an.

Quelles sont les mesures d'accompagnement mises en place par Eau de Toulouse Métropole?



Pour tous les usagers **Distribution gratuite de 90 000 ÉcoBox**

Eau de Toulouse Métropole renouvelle en 2024 l'opération « Mon ÉcoBox », et distribuera gratuitement 90 000 kits jusqu'en 2026 contenant un réducteur de débit pour douche, un mousseur pour robinet de cuisine, un mousseur pour robinet de salle de bains, et un sac économiseur d'eau pour toilettes.

Pour réserver son ÉcoBox à partir du mois de juin, il faudra renseigner

le formulaire en ligne sur le site internet eaudetoulousemetropole.fr

Des formulaires papier seront également disponibles en mairie, Maisons Toulouse Services et à la Maison de l'Eau (voir coordonnées ci-dessous).



Pour les abonnés **Le télérelevé**

Le déploiement du télérelevé des compteurs d'eau potable sur le territoire de Toulouse Métropole permet de consulter à distance la consommation réelle en continu, de maîtriser la consommation et ainsi préserver la ressource en eau.

Pour bénéficier de ce suivi de consommations et créer des alertes personnalisées, il est nécessaire de se connecter à un **espace abonné** (www.eaudetoulousemetropole.fr/ jecree-mon-espace-abonne) ou de télécharger l'appli Eau de Toulouse Métropole.



Pour aller plus loin: Retrouvez tous les écogestes sur le site d'Eau de

Toulouse Métropole

Les index de compteur qui seront pris en compte pour la facturation seront ceux du 31 mai et du 31 octobre ou les plus proches de ces dates.

Ces index seront communiqués à Eau de Toulouse Métropole soit :

- → via le système de télé-relève
- → via le passage d'un agent pour la relève du compteur
- → via la communication de l'index dans votre espace abonné sur le site Internet d'Eau de Toulouse Métropole ou par téléphone au 05 61 201 201 (prix d'un appel local)

Pour plus d'infos, consultez la foire aux questions de la tarification saisonnière (article en page d'accueil du site Internet d'Eau de Toulouse Métropole).

Où les usagers peuvent-ils s'informer?

Pour plus d'informations

sur la tarification saisonnière les ÉcoBox et les écogestes, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr La foire aux questions est régulièrement actualisée.

Pour des questions complémentaires

Maison de l'Eau de Toulouse Métropole 3, rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE

mardi et jeudi de 9h00 à 14h00 mercredi de 9h00 à 17h00 vendredi de 12h00 à 19h00 samedi de 9h00 à 13h00

05 61 201 201 *
*Prix d'un appel local



Le savez-vous?

Toulouse Métropole aide les personnes qui ont des difficultés pour payer leur facture.

Pour plus d'information sur ces aides (Fonds de solidarité logement), scannez le QR code.